

24/01/2024

Le Centre de Soins Immédiats fête ses 5 ans !

Le CESIM en chiffres :

- 12 médecins
- 5 infirmiers
- 15 000 passages par an
- 50 000 passages depuis l'ouverture
- 13 000 actes infirmiers par an
- 35 000 personnes qui sont déjà venues une fois consulter au CESIM

Le CESIM c'est :

- Soins Non Programmés
- Cabinet de montagne
- Activité Médecin Correspondant Samu (MCS)
- Radiologie/échographie /scanner (prochainement)
- Examens de Biologie Médicale Délocalisée
- Matériel orthopédique
- Consultations en gynécologie
- Médecine du sport

Ouvert le 13 janvier 2020, le Centre de Soins Immédiats du Pays de Gex (CESIM), mis en place par l'Agglomération, fête ses 5 ans. L'occasion de revenir sur les réalisations de cette structure de soins au service de la santé des Gessiens.

Une fréquentation élevée

La création du CESIM revêtait une priorité du premier Contrat Territorial de Santé, initié par Pays de Gex agglo et signé entre l'Agglomération, l'État et des institutions publiques de santé, dans le but de définir, au travers de différents axes, des actions concrètes à mettre en place pour améliorer l'accès aux soins des Gessiens. Depuis son ouverture, le CESIM est reconnu comme un service majeur pour les Soins Non Programmés sur le territoire et agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour la dépose des patients pris en charges par les ambulances privées et les VSAV (Ambulances) des Sapeurs-Pompiers. La structure, très plébiscitée mais dont l'accès est néanmoins régulé par le numéro d'urgence 15, compte 15 000 passages et 13 000 actes infirmiers par an en Soins Non Programmés, ce qui permet notamment un désengorgement des urgences hospitalières et une prise en charge de proximité pour les Gessiens. Au total, **ce sont 35 000 personnes qui sont déjà venues au CESIM, soit 1/3 de la population du Pays de Gex, qui a consulté au moins une fois la structure.**

Un large panel de soins et une adaptation à la situation du territoire

De la pédiatrie médicale et chirurgicale à la traumatologie tous âges confondus, les patients sont majoritairement traités au CESIM sans réorientation. Certains sont néanmoins parfois reconvoqués par la structure ou adressés à leur médecin traitant, à un spécialiste ou hospitalisés.

La qualité des soins offerts au sein du Centre de Soins Immédiats réside dans ses liens avec les professionnels de santé du territoire, à savoir les médecins généralistes et spécialistes, et tous les praticiens de santé, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) et d'autres associations. Elle réside également dans le suivi des patients puisque 15% d'entre eux sont vus une deuxième fois au CESIM pour pallier le manque de rendez-vous sur le territoire. La structure va plus loin puisqu'elle a su développer des soins programmés en gynécologie, Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), traumatologie, médecine du sport et mettre en place un calendrier vaccinal chez les enfants de tout âge. Une ouverture vers la médecine générale est aussi prévue dans le cadre du Second CTS qui avait été signé en 2024.

Un plateau technique innovant

La bonne qualité du service proposé pour le soin des Gessiens repose également sur le plateau technique innovant dont dispose le CESIM. Celui-ci est composé d'un appareil de radiologie, d'un appareil d'échographie, d'Examens de Biologie Médicale Délocalisée (EBMD) gérés par les infirmières du centre. Ce dernier comprend les prises de sang dans le domaine de l'urgence avec des résultats inférieurs à 20 minutes, un déchocage avec de l'oxygène, du MEOPA (Gaz anesthésiant pour les sutures chez les enfants et les réductions de luxation), la possibilité de réaliser des aérosols et biens plus encore. Des protocoles de délégations forts sont mis en place pour les infirmiers de la structure. Le CESIM entretient également des liens forts avec le Centre Hospitalier du Pays de Gex (CHPG), avec lequel le CESIM collabore sur l'arrivée, au cours du dernier trimestre 2025, d'un scanner. En amont, les patients sont accueillis par un secrétariat composé de 3 secrétaires médicales, qui concourent à la qualité humaine de la prise en charge au CESIM.

Les activités liées aux urgences médicales

Le CESIM c'est également le développement de l'activité Médecin Correspondant SAMU (MCS) avec un équipage mixte médecin/infirmier qui se déporte en dehors de la structure. En 2024, 100 urgences absolues ont été gérées sur le territoire en partenariat avec le Centre 15 et SMUR74. Un lien étroit existe aussi avec les pisteurs/secouristes des Monts Jura pour intervenir en urgence dans le cadre de l'activité MCS. Pour entretenir leurs compétences, les professionnels de santé du CESIM participent à des scénarios de simulation d'accidents avec les sapeurs-pompiers des Centres d'Incendie et de Secours (CSI) du territoire et le SMUR 74.

Ces partenariats sont essentiels pour limiter toute perte de chance des Gessiens en cas d'urgence vitale notamment. Les équipes du CESIM se projettent ainsi, avec un véhicule identifié et habilité à utiliser un gyrophare et un dispositif sonore similaire aux véhicules de secours des pompiers et ambulances.

Des professionnels engagés

Ouvert en 2020 avec 4 médecins et 2 infirmiers, le CESIM compte aujourd'hui 12 médecins et 5 infirmiers qui collaborent au quotidien et s'avère donc un excellent outil d'attractivité médicale pour le territoire. Le projet médical, mais également les contrats, passés avec Pays de Gex agglo, qui offrent de nombreux avantages, ont fait du CESIM une structure attractive et dans laquelle il est agréable de travailler. Elle propose également des places de stage d'internat et de stage ambulatoire pour les futures médecins et infirmiers, une occasion de découvrir le territoire et ses richesses pour éventuellement s'y installer par la suite.

Pour le Docteur Cyrille Boutherre, Médecin chef du service : "Le projet du CESIM est fondé sur une interaction forte des médecins et des infirmiers entre eux, avec du temps médical spécifiquement dédié à cela, générant une qualité de travail basée sur l'échange des connaissances au quotidien, le tout agrémenté d'un solide plateau technique permettant d'aller plus loin dans la recherche du diagnostic, dans le domaine des Soins Non Programmés et de la médecine générale."

Comme le résume Patrice Dunand, Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex, "Le bilan de ces cinq années de CESIM est très positif. La structure ne cesse d'évoluer et de s'adapter aux besoins en accès aux soins des Gessiens. Il s'agit d'une structure innovante, efficace et appréciée des patients qui fait ses preuves continuellement année après année. La Santé étant une priorité de notre action, malgré toutes les difficultés et barrières qui s'imposent à nous, nous allons poursuivre cet engagement."

C'est un effort financier de plus de 2 millions d'euros chaque année, porté par l'Agglomération qui n'en a pourtant pas la compétence puisque celle-ci demeure du ressort de l'État.

L'action de l'Agglomération ne s'arrête pas là. Patrice Dunand le rappelle, "Le CESIM permet de proposer un maillon manquant au parcours de soin qui s'avère essentiel pour les Gessiens lorsque l'on parle de situations d'urgence ressenties, stressantes, durant lesquelles une présence de proximité est nécessaire. Toutefois, avant et après ce maillon du parcours, l'Agglomération tente d'agir pour attirer de nouveaux médecins généralistes aux côtés des Maires et Communes qui se mobilisent. Accueil d'internes, bourses aux étudiants pour les faire venir dans le Pays de Gex, attractivité du territoire en lien avec la CPTS, aide à l'installation... Nous tentons localement de mettre en œuvre tout ce qui est en notre pouvoir. Nous travaillons avec la Direction du CHANGE (Centre Hospitalier Annecy-Genevois) et du CHPG (Centre Hospitalier du Pays de Gex) pour développer un bouquet de soins hospitaliers que les Gessiens qui sont en droit de l'attendre. Nous accueillons aussi des initiatives locales, publiques ou privées, qui, je l'espère, permettront de compléter l'offre locale sans affecter les équilibres locaux fragiles, en donnant un plus pour le territoire."

Isabelle Passuello, vice-Présidente en charge de la santé, complète : "Le nouveau Contrat Territorial de Santé, après d'importantes négociations avec l'ensemble des partenaires et autorités, permet de structurer le travail local autour d'axes précis qui vont de la sensibilisation et la prévention jusqu'au développement d'offres de soins supplémentaires en soins de spécialités ou au développement de la structure CESIM".